

I – Vue d'ensemble

Justice renaissante est une application de gestion d'une partie du système judiciaire des Royaumes Renaissants. Le site a pour but de faciliter l'archivage des procès et des lois d'une province. En termes de roleplay, JR se présente comme une architecture de bâtiment d'archivage, chaque site représentant la salle de conservation des archives d'une province.

II – Utilisateurs

1. Les administrateurs

Les administrateurs du site sont définis lors de sa création en fonction des postes nécessaire. Il n'y a aucune gestion de compte utilisateur, et par conséquent aucune inscription préalable à l'utilisation.

Les différents postes sont disponibles :

- Comte/duc/Gouverneur/Régent
- Juge
- Procureur
- Greffier
- Autre (x 4)

Les mots de passe sont autogérés par le conseil en place

2. Les visiteurs

Ils ont accès à la partie publique du site, et ce en toute liberté.

III - Partie publique

1. Les casiers judiciaires

La page se divise en trois parties

- Tous les casiers : Réinitialise l'affichage de la liste des casiers
- Recherche rapide : Permet de lancer une recherche sur le nom d'une personne
- Recherche avancée : Recherche multicritère (joker * partiel supporté ici aussi)

Le tri se fait par clic sur la colonne. Un système de pagination intelligent est intégré en bas de liste.

La recherche avancée offre un lien vers la page des peines de sursis en cours généré sur la règle suivante : Sont affichée sur cette page les personnes ayant contractées au cours de leur procès déclaré coupable le plus récent une peine avec sursis.

2. Liste des bannis et inéligibles

Ces deux listes générées automatiquement en fonction des peines appliquées lors des verdicts affichent par ordre alphabétique les personnes bannies et inéligibles de la province, ainsi que la date de fin de la peine.

3. Membres de la cour

A titre informatif, sont disponible sur cette page les administrateurs judiciaires avec leur fonction et un lien vers le profil RR de la personne concernée.

4. Corpus législatif

Une première page liste les différentes tables de loi de la province. Par clic sur une table, s'affiche deux blocs. Le supérieur propose un sommaire avec lien vers l'ancre de page correspondante. Plus bas, dans le second bloc, la loi avec police de mise en forme.

Le sommaire est généré automatiquement en fonction de la loi, ceci grâce à la mise en forme du texte. Une ligne désignée comme « chapitre » aura automatiquement une entrée « chapitre » dans le sommaire, etc.

5. Statistiques

Un système basique de stats par intervalle de temps donne, pour l'heure, le nombre de procès par villes et par type de délit.

6. La cave

Petite salle bonus à caractère humoristique, elle affiche différents 'prix' et chiffres pour le simple plaisir de la curiosité de chacun.

IV – Partie privée

1. Les permissions

Lors de l'installation du site, les permissions de chaque poste sont définies :

- Gestion des textes de loi
- Gestion des archives judiciaires
- Ajout d'un procès
- Gestion des clefs du poste X

2. Gestion des textes de loi

Chaque entrée de table correspond à une nouvelle loi distincte. L'édition propose un BBcode de mise en page indispensable à la génération du sommaire.

Trois balises de hiérarchisation sont disponibles :

- [livre][/livre]
- [titre][/titre]
- [chapitre][/chapitre]

En plus de celles-ci, des balises de mise en forme sont proposées :

- [b][/b] Texte en gras
- [i][/i] Texte en italique
- [n][/n] Texte en gras et bleu, utile pour les numéros d'articles

3. Gestion des archives

De cette page, les affaires archivées peuvent être modifiées ou supprimées. Un petit moteur de recherche facilite la gestion.

4. Ajout d'un procès

L'ajout d'un procès se déroule en trois temps.

En premier lieu, l'archiviste doit renseigner les informations générales sur le procès, avec le nom de l'accusé, la date, le lieu, l'accusateur, le nom du juge, le verdict (coupable/relaxe), le nom du procureur et le nombre de témoins.

Infos : Le nom du juge et du procureur est pré-remplis du nom du proc/juge défini sur le site mais il n'est là qu'un moyen de gain de temps, tout nom peut y être entré.

La deuxième étape consiste à copier/coller les différentes parties de l'affaire (réquisitoire, défense, etc).

Si le verdict a été déclaré comme coupable, une troisième et dernière étape propose d'entrer les peines prononcées (fermes et avec sursis).

Infos : Un verdict déclaré coupable ne peut pas être modifié en verdict de relaxe, et vice et versa. Si l'archiviste s'est trompé, il lui faudra supprimer et recréer l'affaire.

5. Gestion des clefs

Selon le poste concerné, permet de modifier le nom, le mot de passe et le nom IG de la personne titulaire.

V – Conclusion

Le site reste en constant développement, toute critique, suggestion ou anomalie peuvent être remontée à tous moment à l'e-mail inscrit en bas de chaque site.

JDW.